# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 29 juin 2020

-----

L'an **deux mil vingt**, le **vingt-neuf juin** à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 23 juin 2020, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes, sous la présidence de Danièle MARY, Maire.

<u>Etaient présents</u>: Mme Danièle MARY, Mme Christine LA LOUZE, M. Jean CHARPENTIER, M. Kévin FOUQUET, Mme Evelyne BOURLIER, M. Michel MARY, M. Marcel GESNE, M. Jean-Fred CROUZILLARD. <u>Absents</u>: Mme Nathalie LUREAU, M. Arnaud POITRIMOL et M. Alain HOYAU.

Secrétaire de séance : M. Jean-Fred CROUZILLARD.

#### Ordre du jour:

- Approbation du compte rendu du 09 mars 2020.
- ♣ Assainissement :
  - Budget Primitif 2020
- **♣** Station-service :
  - Budget Primitif 2020
- Commune :
  - Budget Primitif 2020
  - Fiscalité : vote des taux
  - Remboursement cautions salle des fêtes (COVID-19)
  - Remises sur loyers (COVID-19)
- **♣** Informations et questions diverses.

# 1- Approbation du compte rendu du 09 mars 2020 :

Pas d'observation – le compte rendu est adopté à l'unanimité.

#### 2- Assainissement:

#### Budget Primitif 2020 :

Mme le Maire présente en détails, le projet de budget du service assainissement arrêté comme suit :

SECTION	DEPENSES	RECETTES	
Exploitation	110 319 €	110 319 €	
Investissement	348 530 €	348 530 €	
TOTAL	458 849 €	458 849 €	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**approuve** le budget primitif tel qu'il a été présenté ci-dessus, au niveau des chapitres pour les sections d'exploitation et d'investissement.

Présents: 8	Votants: 8	Pour:8	Contre: 0	Abstention: 0	

### 3- Budget annexe Station-Service :

### Budget Primitif 2020 :

Mme le Maire présente le projet de budget annexe de la station-service suivant :

SECTION	DEPENSES	RECETTES	
Exploitation	652 424 €	652 424 €	
Investissement	335 679,18 €	658 142,18 €	
TOTAL	988 103,18 €	1 310 966,18 €	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**décide,** à l'unanimité, de voter ce budget annexe en suréquilibre au niveau de la section d'investissement. Le budget primitif est approuvé au niveau des chapitres pour les sections d'exploitation et d'investissement.

|--|

#### 4- Commune:

### - Budget Primitif 2020:

Mme le Maire présente le projet de budget général de la commune tel qu'il suit :

SECTION	DEPENSES	RECETTES	
Fonctionnement	694 131 €	694 131 €	
Investissement	1 032 036 €	1 032 036 €	
TOTAL	1 726 167 €	1 726 167 €	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

approuve, à l'unanimité, ce budget primitif au niveau des chapitres pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Présents: 8 Votants: 8 Pour: 8 Contre: 0 Abstention: 0
--

# Fiscalité : vote des taux :

Mme le Maire informe de la baisse très nette de recettes de fonctionnement suite notamment à la période de confinement (pertes de recettes location de salles, loyers, ...).

Ne pouvant à ce jour mesurer totalement l'impact de cette période sur les recettes de l'année 2020 et considérant que les taux doivent être votés avant le 03 juillet, elle propose au Conseil Municipal d'amorcer une légère augmentation des taux.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Le Conseil Municipal fixe, pour l'année 2020, les taux comme suit :

Taxe foncière (bâti): 14.27 %Taxe foncière (non bâti): 29.39 %

Présents: 8 Votants: 8	Pour:8	Contre: 0	<b>Abstention:</b> 0	
------------------------	--------	-----------	----------------------	--

### - Remboursement cautions salle des fêtes (COVID-19) :

M. DEBRAY Ludovic et Mme LEROUX Sabrina avaient retenu la salle des fêtes pour les 27 et 28 juin dernier.

La commune se trouvant dans l'obligation d'organiser le second tour des élections municipales initialement prévu le 22 mars et reporté au 28 juin, M. DEBRAY et Mme LEROUX ont dès lors annulé leur demande de location.

Il convient donc à la commune de rembourser l'acompte de 120 € précédemment acquitté.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable et mandate le Maire à cet effet.

Les crédits ont été prévus au Budget Primitif 2020.

Présents: 8 Votants: 8 Pour: 8 Contre: 0 Abstention: 0

# - Remises sur loyers (COVID-19):

Suite à la période de confinement (17 mars 2020 au 11 mai 2020), Mme le Maire propose d'accorder une remise de loyer aux professionnels exercant sur la commune qui n'ont pu accueillir leurs clients ou patients.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde une remise correspondant à deux mois de loyer à :

- M. Merdy, ostéopathe : 125 € x 2 = **250** €
- La Tête Noire, location 5 rue de la Coudre à M. Buisson, restaurateur : 211,67 € x 2 = 423,34 €

Les crédits correspondants figurent au Budget Primitif 2020 – article 6745.

Présents: 8 Votants: 8 Pour: 8 Contre: 0 Abstention: 0

# 5- Informations et questions diverses :

- Mme Evelyne BOURLIER demande où en est la pose des bancs au niveau de l'aire de jeux. Mme le Maire précise que ces derniers sont livrés et qu'ils vont être scellés aux emplacements prévus prochainement.
- M. Marcel GESNE demande la réparation d'1,5m de gouttière sur la maison sise 1 rue Germaine de Courson appartenant à la commune.
- M. Jean CHARPENTIER mentionne le besoin de démoussage des toitures de la mairie et de l'ancienne mairie.

La séance est levée à 20 h 47.

Vu pour être affiché le 1<sup>er</sup> juillet 2020. Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales. Le Maire,

Danièle MARY